

Plan canicule

Un dispositif d'alerte et de secours est mis en place à l'occasion de la période estivale 2010

Les personnes âgées ou à mobilité réduite, isolées qui souhaitent bénéficier de ce dispositif de recensement peuvent se faire connaître au :

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE, Mairie de DONVILLE-LES-BAINS

Lundi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h.

Le mardi de 14 h à 17 h

Mercredi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h.

Ou par téléphone au : 02 33 91 28 54.